# 

# Section Régionale Provence-Alpes-Côte d’Azur

# Demande de subvention pour présentation d’une communication orale à un congrès international

# Année 2022

Cette demande doit être envoyée avant le 31 mars 2022 par courrier électronique à l’adresse :

[section-PACA@societechimiquedefrance.fr](mailto:section-PACA@societechimiquedefrance.fr)

Elle doit être accompagnée du programme détaillé du colloque ou de la lettre d’acceptation de la communication orale. Si non-disponible lors de la demande, l’un ou l’autre de ces documents devra impérativement être fourni (avec une facture au nom du bénéficiaire) avant versement de la subvention.

Nom :

Numéro de membre SCF :

Année de la 1ère inscription à la SCF :

Adresse professionnelle :

Courriel :

Tél. bureau : Portable :

TITRE DU COLLOQUE:

Date(s) de la manifestation :

Lieu :

Montant estimé des dépenses à engager par le laboratoire :

Inscription : Trajet : Hébergement :

Montant de la subvention demandée : € (montant maximal 250 €)

Je m’engage à remercier la SCF-PACA pendant ma communication orale et à faire figurer le logo SCF-PACA parmi les mécènes du travail.

Date : Signature :